Image not found or type unknown

Commande annulée mais quand même livrée au point relais.

Par **nemeziis360**, le **26/04/2016** à **11:29**

Bonjour,

Ma commande a été annulée car les pièces n'étaient plus en stock. Une demande de remboursement a bien été prise en compte par leur service comptabilité.

Le problème, c'est que ce matin j'ai reçu ma commande au point relais quand même. J'ai appelé le point relais pour savoir si ce n'était pas une erreur. Le monsieur me dit que ma commande est arrivé.

Dois-je le la prendre quand même ? Il y a t'il des risques ? Ou je ne prends pas la commande et j'attends mon remboursement sachant que je n'ai pas de réponse de leur part.

Cordialement,

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés